

**Bibliothèque
et Archives
nationales**

Québec



Le présent fichier est une publication en ligne reçue en dépôt légal, convertie en format PDF et archivée par Bibliothèque et Archives nationales du Québec. L'information contenue dans le fichier peut donc être périmée et certains liens externes peuvent être inactifs.

Version visionnée sur le site Internet d'origine le 13 juillet 2011.

Section du dépôt légal

DIVERSITÉ culturelle

MONDIALISATION



Bulletin de nouvelles sur la diversité des expressions culturelles

Vol. 11, no 8, lundi 18 avril 2011

Les travaux de mise en œuvre de la Convention sur la diversité des expressions culturelles sont en cours !

DANS CE NUMÉRO :

Suivi de la Convention

- Les travaux de mise en œuvre de la Convention sur la diversité des expressions culturelles sont en cours !

Communiqués, discours, déclarations

- Le ministre français chargé des Affaires européennes répond à la Coalition française au sujet du futur accord économique et commercial global avec le Canada
- La SACD s'inquiète de l'attitude de la CE dans le cadre de la négociation commerciale avec le Canada
- Faits saillants de l'Enquête sur les pratiques culturelles au Québec
- Fonds arabe pour les arts et la culture — Appel à propositions

Publications récentes

- Un rapport finlandais sur les indicateurs destinés à renforcer la base de connaissances en politique culturelle
- La revue Culture et gouvernance locale publie sur « la culture et les collectivités durables »
- Accords bilatéraux et diversité culturelle, édition du 4 avril 2011

Politiques et mesures culturelles - Bonnes pratiques

- Conférence internationale sur les artistes en résidence à Debrecen en Hongrie
- Première rencontre latino-américaine d'écrivains cinématographiques
- École internationale d'été pour les professionnels des arts

Autres actualités d'intérêt

- 25^e Salon international du livre et de la presse de Genève
- IV^e Festival du cinéma des peuples autochtones Chaco en Argentine

Suivi de la Convention

Les travaux de mise en œuvre de la Convention sur la diversité des expressions culturelles sont en cours !

La Convention de l'UNESCO sur la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles est entrée en vigueur le 18 mars 2007. À l'occasion de la première session de la Conférence des Parties à la Convention, tenue en juin 2007, le Comité intergouvernemental a reçu le mandat d'élaborer les directives opérationnelles nécessaires à la mise en œuvre de la Convention. Il a tenu depuis six rencontres, quatre ordinaires et deux extraordinaires.

La diversité en question

Bulletin de nouvelles

Abonnement

Archives

Communiqués / Discours / Déclarations

Publications / Études


Politiques et mesures Bonnes pratiques

Sites d'intérêt

La seconde session de la Conférence des Parties, qui s'est tenue à Paris les 15 et 16 juin 2009, a permis l'adoption des directives opérationnelles concernant neuf articles de la Convention. Le Comité intergouvernemental a été mandaté afin de poursuivre l'élaboration des directives opérationnelles.

Au moment d'écrire ces lignes, 117 Parties (116 États et la Communauté européenne en tant qu'organisation d'intégration économique régionale) ont ratifié ce traité. Nous soulignons que le 15 mars dernier, le Costa Rica a déposé son instrument de ratification auprès de l'UNESCO et figure maintenant au nombre des États Parties à la Convention.

Bien que les travaux de mise en œuvre de la Convention poursuivent leur cours normal, la campagne de mobilisation en vue de la [ratification de la Convention](#) par les États membres qui ne l'ont pas encore fait doit plus que jamais se poursuivre, avec ferveur et persuasion ! Car la légitimité de la Convention sera proportionnelle au nombre d'États appartenant à toutes les régions du monde qui la ratifient, l'acceptent, l'approuvent ou y adhèrent.

- ["Pourquoi les États doivent-ils ratifier cette Convention?"](#) Pour le savoir, consulter notre Bulletin du 16 janvier 2006
- [Quelle est la procédure à suivre pour ratifier la Convention?](#) Prendre connaissance des indications fournies par l'UNESCO à cet égard
- [Texte officiel de la Convention](#) 
- [États Parties à la Convention](#)

Haut de la page 

Communiqués, discours, déclarations

Le ministre français chargé des Affaires européennes répond à la Coalition française au sujet du futur accord économique et commercial global avec le Canada

Dans le [bulletin du 7 mars dernier](#), nous faisons état de la lettre envoyée par Monsieur Pascal Rogard, président de la Coalition française pour la diversité culturelle au président Nicolas Sarkozy, dans laquelle il faisait part de sa vive inquiétude face au statut de la culture dans les négociations en cours sur l'accord économique et commercial global (AECG) entre le Canada et l'Union européenne et dans laquelle il rappelait le rôle majeur joué par la France dans la rédaction et la promotion du texte de la Convention sur la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles.

Suite à une réponse de M. Guillaume Lambert, Chef de Cabinet du Président de la République, c'est au tour du ministre Laurent Wauquiez, chargé des Affaires européennes de répondre aux préoccupations de la Coalition française. Dans sa lettre en date du 25 mars 2011, le ministre reconnaît d'emblée l'attachement de la France à la mise en œuvre de la Convention de l'UNESCO ainsi que celui du Canada. Voici quelques extraits de la lettre :

« La position de la France dans le cadre des négociations d'accords économiques et commerciaux de l'UE avec des pays tiers est à la fois ferme et constante : elle consiste à obtenir l'exclusion des services culturels et audiovisuels de tout engagement de libéralisation commerciale. La communication de la France intitulée [Pour une nouvelle stratégie culturelle extérieure de l'Union européenne](#), diffusée aux institutions européennes et à nos partenaires, a notamment permis de définir les grands principes directeurs autour desquels doivent s'articuler les négociations de cadres de coopération culturelle. [...]

Dans le cadre plus spécifique des négociations avec le Canada, les autorités françaises ont rappelé avec force cette position dès la rédaction du mandat donné à la Commission européenne. Cela a permis d'obtenir qu'il prévoie une exclusion horizontale de l'ensemble des « services audiovisuels et autres services culturels » de la négociation sur les services.

Les autorités françaises font preuve d'une très grande attention au respect de ces dispositions par la Commission européenne et ne manquent pas de réaffirmer ce principe fondamental d'exclusion à chaque étape de la négociation. [...] ».

Pour lire l'intégral de la lettre de Monsieur Wauquiez, nous vous invitons à consulter le site Internet de la [Coalition française](#).

Source :

- [Coalition française](#)

Haut de la page 

La SACD s'inquiète de l'attitude de la CE dans le cadre de la négociation commerciale avec le Canada

Dans une note relative à la Convention de l'UNESCO sur la diversité des expressions culturelles, la Société des auteurs et compositeurs dramatiques, section France (SACD) fait un bilan sommaire de la Convention. Elle traite notamment de son inscription dans l'ordre juridique communautaire ainsi que de sa mise en œuvre. La note rappelle l'importance de la Convention dans les négociations commerciales, particulièrement dans le cadre de la négociation commerciale entre la Communauté européenne et le Canada. À cet effet, la SACD fait part de son inquiétude face à l'attitude de la CE car, écrit-elle :

« les négociateurs commerciaux ne se sentent pas liés par les engagements pris par la Communauté européenne en matière de diversité culturelle et semblent même vouloir monnayer l'exemption culturelle large souhaitée par les Canadiens contre des avantages dans d'autres secteurs stratégiques ».

La SACD poursuit en ajoutant :

« Les enjeux des négociations entre les deux ardents défenseurs de la diversité culturelle que sont l'Union européenne et le Canada sont cruciaux pour la poursuite du mouvement en faveur de la diversité culturelle. Il en va :

- de la crédibilité de l'Union européenne et donc de sa capacité d'action sur le terrain de la diversité culturelle dans les prochaines années;
- du statut accordé à la culture et à l'audiovisuel dans les prochaines négociations commerciales bilatérales comme multilatérales car l'intégration des services audiovisuels et culturels dans l'accord entre l'Union européenne et le Canada créerait sans aucun doute un précédent dont d'autres ne manqueraient pas de s'emparer ».

Pour lire l'intégral de cette note, nous vous invitons à la télécharger à partir du site Internet de la [Coalition pour la diversité culturelle](#).

Source :

- [Coalition pour la diversité culturelle](#)

Haut de la page 

Faits saillants de l'Enquête sur les pratiques culturelles au Québec

À l'occasion du colloque *50 ans d'action publique en matière de culture au Québec*, une des premières activités organisées dans le cadre des célébrations du 50^e anniversaire de la création du ministère de la Culture, la ministre St-Pierre en a profité pour annoncer une aide financière de 250 000 \$ destinée à la mise en œuvre du projet d'interventions en partenariat avec HEC Montréal qui vise à mieux outiller les organismes en gestion culturelle. Par la même occasion, elle a présenté les résultats

positifs des Faits saillants 2009 de l'*Enquête sur les pratiques culturelles au Québec*.

Cette Enquête, réalisée depuis 1979 par le ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine, cherche à mieux connaître l'évolution des comportements culturels de la population québécoise. Elle mesure à chaque cinq ans les activités que la population âgée de quinze ans et plus déclare pratiquer. L'échantillon des entrevues en 2009 s'élève à 6 878 le plus grand recueilli jusqu'à présent dans le cadre de cette Enquête. Elle couvre plusieurs secteurs culturels et fournit des informations, notamment sur la consommation médiatique et l'utilisation d'Internet, les habitudes de lecture, l'écoute et la consommation de la musique, la fréquentation des établissements culturels, les sorties au cinéma et au spectacle, de même que des données sur l'achat d'œuvres d'art et des métiers d'art ainsi que d'artisanat.

Nous vous invitons à consulter le [Bulletin de la recherche et de la statistique SURVOL](#) (N° 17, avril 2011), disponible en français, qui rend compte des Faits saillants 2009 de l'Enquête sur les pratiques culturelles.

Pour connaître la programmation des activités entourant la célébration des 50 ans de culture au Québec, veuillez consulter le site Internet de [Révolution tranquille, un courant d'inspiration](#).

Sources :

- [MCCCF](#)
- [Révolution tranquille, un courant d'inspiration](#)

Haut de la page 

Fonds arabe pour les arts et la culture — Appel à propositions

Créé en 2007, le Fonds arabe pour les arts et la culture (AFAC) est né d'une initiative arabe indépendante lancée par des lobbyistes culturels locaux et un groupe de donateurs internationaux. Il a élaboré des programmes précis, comme le Programme de films documentaires arabes, en partenariat avec l'Institut du documentaire Sundance, afin d'aborder des sujets d'actualité et d'intervenir dans des domaines particuliers en manque de financement.

Dans le cadre de sa subvention générale, l'AFAC invite les porteurs de projet à soumettre leurs propositions dans les domaines suivants : littérature, arts visuels et arts du spectacle. Tous les individus et toutes les organisations des domaines culturel et artistique dont les projets portent sur le monde arabe sont admissibles. Dans ces trois catégories, les types de projets suivants seront acceptés : les arts du spectacle (création et production d'œuvres théâtrales, chorégraphiques ou de toute autre réalisation dans le domaine des arts de la scène), les arts visuels (production et organisation d'expositions d'art, d'installations et d'autres formes d'art visuel) et la littérature (recherche, production et publication d'œuvres littéraires, comme des romans, des nouvelles, des poèmes, des traductions et des biographies, en copie papier ou en version électronique).

Les propositions doivent être envoyées par courriel avant le 13 mai. Pour connaître toutes les informations relatives à cet appel, veuillez consulter le site Internet d'[AFAC](#).

Source :

- [Fonds arabe pour la culture et les arts](#)

Haut de la page 

Publications récentes

Un rapport finlandais sur les indicateurs destinés à renforcer la base de connaissances en politique culturelle

Ces dernières années, la Finlande a activement développé sa politique culturelle. En 2009, le ministère de l'Éducation et de la Culture a élaboré sa propre stratégie en matière de politique culturelle jusqu'en 2020, et en 2010, un rapport gouvernemental

sur l'avenir de la culture en a suivi.

Ce rapport traite des changements touchant le contexte d'application de la politique culturelle, fixe des objectifs de développement et propose des mesures concrètes pour les atteindre. Dans le cadre de son effort de développement stratégique, le ministère de l'Éducation et de la Culture a mis sur pied un projet sur les indicateurs de la politique culturelle, réalisé conjointement par *Statistics Finland* et *CUPORE*, fondation finlandaise de recherche sur les politiques culturelles.

Le rapport traite ainsi du besoin de créer des indicateurs d'efficacité sociétale de la politique culturelle et des possibilités de création de tels indicateurs en vue de renforcer la base de connaissances en politique culturelle. L'efficacité sociétale du secteur est très difficile à déterminer en raison de la nature des activités artistiques et culturelles.

Le document disponible en anglais et en finnois peut être téléchargé sur le site du [Ministry of Education and Culture](#) de la Finlande.

Source :

- [Ministry of Education and Culture](#)

Haut de la page 

La revue Culture et gouvernance locale publiée sur « la culture et les collectivités durables »

Le numéro spécial de la revue *Culture et gouvernance locale* propose plusieurs articles d'intérêts parmi lesquels: *Cultural Planning and Community Sustainability: The Case of the Cultural Facilities Plan of Catalonia* (planification culturelle et développement durable local : l'exemple du Plan équipements culturels de la Catalogne), *Local Agenda 21 and Culture: Lessons from the Czech Republic* (initiatives locales Action 21 et culture : les leçons de la République tchèque), *The Link Between: Culture and Sustainability in Municipal Planning* (le lien entre culture et développement durable dans la planification municipale) et *Developing a Local Cultural Indicator Framework in Australia: A Case Study of the City of Whittlesea* (instauration d'indicateurs culturels dans une localité australienne : le cas de la ville de Whittlesea).

Culture et gouvernance locale (CGL) est une revue électronique évaluée par les pairs qui offre un espace de dialogue multidisciplinaire entre universitaires et diplômés récents, et entre chercheurs et praticiens. Afin d'accroître l'incidence sociale des travaux publiés en son sein, CGL mise sur la diffusion et la communication scientifiques. Dans cet esprit, elle propose des articles en libre accès. Elle a pour objectif de publier des travaux originaux, théoriques ou empiriques, traitant des rapports entre la culture et la gouvernance locale.

Tous les articles de la revue sont disponibles en anglais et peuvent être téléchargés sur le site Internet de [Culture et gouvernance locale](#).

Source :

- [Culture et gouvernance locale](#)

Haut de la page 

Accords bilatéraux et diversité culturelle, édition du 4 avril 2011

Dans son édition du 4 avril, le bulletin *Accords bilatéraux et diversité culturelle* nous propose les sujets d'intérêt suivants :

Industrie audiovisuelle

- FESPACO 2011 : un état des lieux sur le cinéma africain
- Adoption de mesures publiques dans le secteur cinématographique : le cas de l'Italie et de l'Allemagne
- MEDIA : concertation entre la Commission européenne et le monde cinématographique européen

- Chaînes de télévision en Europe : un état des lieux

Enjeux numériques

- Le projet de Google Books se heurte à la justice américaine
- Initiatives états-uniennes contre la contrefaçon et le piratage numérique

Secteur de l'édition

- France : obstacles sur le prix unique du livre numérique
- Réforme imminente dans le secteur de l'édition canadienne

Actualités

- Deuxième appel à projets relatif au Fonds international pour la diversité culturelle

Le bulletin *Accords bilatéraux et diversité culturelle* est réalisé par le Centre d'études sur l'intégration et la mondialisation pour l'Organisation internationale de la Francophonie.

Source :

- [CEIM](#)

Haut de la page 

Politiques et mesures culturelles - Bonnes pratiques

Conférence internationale sur les artistes en résidence à Debrecen en Hongrie

Du 23 au 26 mai, à Debrecen en Hongrie aura lieu la rencontre régionale de *Res Artis*, un réseau mondial basé aux Pays-Bas qui réunit des centres de résidence d'artistes. Les membres de ce réseau provenant de plus de 60 pays encouragent le développement des arts modernes et apportent un soutien aux artistes par le biais des programmes de mobilité.

Organisée par le Centre des arts modernes et contemporains (*Modern és Kortárs Művészeti Központ*- MODEM), cette rencontre sera l'occasion d'une conférence internationale sur les artistes en résidence. Cette conférence offrira, notamment, une tribune de dialogue entre organisations expérimentées et émergentes et, servira de lieu d'apprentissage afin de soutenir et de développer les échanges internationaux, particulièrement pour des autorités régionales et municipales, des institutions d'art, des diplomates et des institutions vouées aux artistes. Il s'agira aussi de présenter différents modèles et conditions de résidence, par exemple en production ou dans le cadre d'une approche interdisciplinaire (les arts, les affaires et la science) et de constater leur impact sur le développement de la scène culturelle locale.

La date limite pour s'inscrire est le 30 avril. Pour connaître tous les détails relatifs à cette conférence, veuillez consulter le site Internet de [MODEM](#).

Sources :

- [IFACCA](#)
- [MODEM](#)

Haut de la page 

Première rencontre latino-américaine d'écrivains cinématographiques

Du 6 au 9 juillet 2011 se tiendra la première rencontre d'écrivains cinématographiques latino-américains au Centre culturel universitaire de Tlatelolco de l'Université nationale autonome de México (*Universidad Nacional Autónoma de México*). L'objectif de cet

événement est d'enrichir le travail et la formation des auteurs de cinéma par un échange entre scénaristes qui partageront leurs approches, leurs stratégies et leurs expériences. Il s'agira de chercher des moyens de fortifier l'industrie cinématographique latino-américaine, en partant du fondement : l'écriture du scénariste. Ainsi, des scénaristes reconnus ont confirmé leur présence parmi lesquels : Eduardo Sacheri, dont le film *El Secreto de sus Ojos* fut gagnant de l'Oscar du meilleur film en langue étrangère, (Argentine, 2009), Bráulio Mantovani dont le film *Ciudad de Dios* fut quatre fois en nomination aux Oscars (Brésil, 2008), Victor Gaviria, scénariste de *La Vendedora de Rosas* (Colombie, 1998) et Senel Paz dont le film *Fresa y Chocolate* fut nommé pour l'Oscar du meilleur film en langue étrangère en 1994.

À cette même occasion, un concours de scénariste de long métrage est organisé. Les gagnants pourront présenter leurs œuvres devant d'importants producteurs et courront la chance de réaliser leurs projets. Il y aura également dix-huit bourses offertes à des écrivains de cinéma provenant des pays membres de [IBERMEDIA](#).

Notez que la date limite pour y participer est le 29 avril prochain. Pour connaître tous les critères et conditions d'admissibilité aux bourses, nous vous invitons à consulter le [site Internet de l'événement](#).

Source :

- [El garfio](#)

Haut de la page 

École internationale d'été pour les professionnels des arts

L'École internationale d'été pour les professionnels des arts (*International Arts Professionals Summer School*) aura lieu du 18 au 22 juillet 2011 à Bruxelles, en Belgique. Il s'agit d'une semaine d'apprentissage intensif qui s'adresse aux créateurs, aux gestionnaires de disciplines artistiques et aux coordonnateurs de projets qui désirent participer aux débats et aux travaux de recherche actuels dans le domaine de la gestion des arts visuels et du spectacle. Organisée par la *School of arts de la Kent University*, en partenariat avec le Réseau européen des centres de formation à l'administration culturelle ([ENCATC](#)), elle se déroulera sur le campus bruxellois de l'Université.

Au cours de ce stage d'été interviendront d'éminents experts internationaux et des personnalités culturelles d'Europe et du Royaume-Uni. Des universitaires ainsi que des experts internationaux proposeront des conférences, des présentations, des ateliers et des exercices concrets. Voici les principaux thèmes qui seront abordés au cours de ce stage d'été : investissements public et privé dans les arts : des tendances nationales aux stratégies organisationnelles; leadership des organisations artistiques et culturelles; dons des particuliers dans le domaine artistique : de nouvelles formes de financement; innovation en matière de sensibilisation et de participation du public.

L'inscription anticipée est prévue avant le 30 avril. Tous les renseignements relatifs à cette école d'été sont disponibles sur le site Internet d'[International Arts Professionals Summer School](#).

Sources :

- [Culturelink](#)
- [International Arts Professionals Summer School](#)

Haut de la page 

Autres actualités d'intérêt

25^e Salon international du livre et de la presse de Genève

Du 29 avril au 3 mai prochain s'ouvrira le 25^e Salon international du livre et de la presse de Genève dont les hôtes d'honneur seront l'Arménie et l'Office fédéral de la culture (Suisse). Au programme, plusieurs activités parmi lesquelles la grande exposition spéciale qui présentera « L'Art de la Franc-maçonnerie » avec des pièces d'exception mises à disposition par des collectionneurs et encore jamais exposées en public ; des expositions spéciales telles que : Daniel Pennac - L'imagination n'est pas

le mensonge, le théâtre : de l'écrit à la parole et Catherine Louis - Chinoiseries.

Des thématiques, consacrées à de grands auteurs suisses et étrangers, s'y dérouleront. Sous la forme d'un grand festival, « Le Temps de le dire » réserve : des entretiens, des lectures publiques données par des « théâtres associés » de Suisse romande et des expositions en résonance avec la création littéraire.

Pour connaître la programmation complète de ce salon, veuillez consulter le [Salon du livre et de la presse de Genève](#).

Source :

- [Salon du livre et de la presse de Genève](#)

Haut de la page 

IV^e Festival du cinéma des peuples autochtones Chaco en Argentine

Du 27 au 30 avril prochain, dans plus de 40 communautés autochtones de la province de Chaco en Argentine, se tiendra le IV^e Festival du cinéma des peuples autochtones qui diffusera des oeuvres arborant la thématique des premiers peuples en Amérique latine ou qui seront issu d'une production autochtone.

Ayant vu le jour en août 2008, ce festival itinérant recherchait principalement à rapprocher les communautés Qom, Wichi et Moqoit par le langage audiovisuel, et visait non seulement la projection de films, mais également la production d'oeuvres audiovisuelles. Aujourd'hui, s'ajoute à ces objectifs, la promotion et le respect des cultures autochtones, la divulgation des réalités autochtones en Amérique latine, une contribution au processus organisationnel ainsi que la promotion de l'accès à des moyens audiovisuels pour les communautés Qom, Wichi et Moqoit et de la région pour la défense du droit à la communication et à l'utilisation créative d'outils techniques.

Pour plus d'informations sur ce festival, veuillez consulter le site Internet de [Cine indigena y comunitario](#).

Source :

- [Cine indigena y comunitario](#)

Haut de la page 